

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ajournée du 12 avril 2010, du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **mardi 27 avril 2010, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum :

La Mairesse: Pauline Ouimet
Les conseillers: Bernard St-Louis, Jacques de Foy, Raymond Brazeau,
Robert Nault

Sont absents les conseillers Michel St-Louis et Hugo Bondu

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

126-04-2010

Réouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu de rouvrir la séance, le 27 avril 2010 à 19 h 01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

Ordre du jour des sujets reportés

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR – SÉANCE AJOURNÉE DU 12 AVRIL 2010
27 AVRIL 2010 – 19 h**

1. Réouverture de la séance
2. 2.2 Rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2009
2.3 Rapport financier pour l'exercice financier 2009
15. Période de questions
16. Levée de la séance

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009

127-04-2010

Présentation du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2009

Il est proposé par le conseiller Robert Nault, appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu d'accepter le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2009, tel que présenté par notre firme comptable Dumoulin Guilbault et Associés CA inc. et de faire parvenir une copie de ce rapport au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

128-04-2010

Présentation du rapport financier pour l'exercice financier 2009

Il est proposé par le conseiller Robert Nault,
appuyé par le conseiller Bernard St-Louis
et résolu d'accepter le rapport financier pour l'exercice financier 2009, tel que
présenté par notre firme comptable Dumoulin Guilbault et Associés CA inc. et
de faire parvenir une copie de ce rapport au Ministère des Affaires
municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

Période de questions

Aucune question.

129-04-2010

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis
appuyé par le conseiller Jacques de Foy
et résolu de lever la séance à 20 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

Pauline Ouimet
mairesse

Jacinthe Valiquette,
secrétaire-trésorière et directrice générale

*Je, Pauline Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens
de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec..*

Pauline Ouimet
mairesse